

L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|--|------------------------------|
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 4. <i>Le Bon Journal</i> | R. P. MARION, O. P. |
| 10. <i>Le Mouvement ouvrier au Canada</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 14. <i>La Première Semaine sociale du Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. CHOSSEGROS, S. J. |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 18. <i>Les Conditions religieuses de notre société</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | UNE RELIGIEUSE |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | BENOÎT XV |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 24. <i>La Formation des Elites</i> | Général DE CASTELNAU |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent-de-Paul</i> | XXX |
| 28. <i>Saint Jean Bechmans</i> | R. P. Antoine DRAGON, S. J. |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | XXX |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | R. P. BARBARA, S. J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. D'ORSONNENS, S. J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. D'ORSONNENS, S. J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | C. DE BEUGNY |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort</i> | F. ANANIE, F. S. G. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | S. S. PIE XI |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | R. P. LATOUR, O. M. I. |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | R. P. Gustave JEAN, S. J. |
| 58. <i>Monseigneur Lafleche</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> | XXX |
| 63. <i>Madame de la Peltrie</i> | R. P. LE JEUNE, O. M. I. |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> | Abbé Henri LECOMPTE |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M. E. |
| 66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D. TH. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| 69. <i>Mère Marie de la Ferre</i> | UNE RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 74. <i>Les Serviles de Marie</i> | R. P. LÉPICIER, O. S. M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Elias ROY |
| 77. <i>L'A. C. J. C.</i> | Chanoine COURCHESNE |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> | R. P. LÉOPOLD, O. C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> | R. P. PLAMONDON, S. J. |
| 87. <i>La Transgression du devoir dominical</i> | XXX |
| 88. <i>Le Règne social de Jésus-Christ</i> | Abbé Arthur LAPOINTE |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> | XXX |
| 91. <i>Savez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act. franç.</i> | S. S. PIE XI |
| 93. <i>Répliques du bon sens — I.</i> | Capitaine MAGNIEZ |

HN
31
039
U. 224
1938

L'ACTION CATHOLIQUE¹

Nature de l'Action catholique

Lettre de S. S. Pie XI à l'épiscopat argentin
(4 février 1931)

VÉNÉRABLES FRÈRES,

C'est avec une souveraine satisfaction que nous avons appris que l'épiscopat argentin, sur le conseil de notre nonce en cette noble nation, avait décidé de promouvoir avec beaucoup de diligence l'Action catholique sous une forme nouvelle.

Connaissant votre zèle extraordinaire, nous avons toute confiance qu'au moyen d'une vigoureuse Action catholique on pourra recueillir dans cette grande et florissante République d'excellents fruits pour le salut des âmes, d'autant mieux que vous vous proposez de suivre les normes que, plus d'une fois, nous avons prescrites sur ce sujet.

ASSOCIATIONS RELIGIEUSES ET SOCIALES

Il est vrai que dans diverses circonstances, Nous avons déjà traité de la nature, de la finalité et de la nécessité de l'Action catholique, surtout en ces temps; aussi ne Nous semble-t-il pas nécessaire d'y insister autrement, n'ignorant pas que tout cela vous est entièrement connu.

Toutefois, il est opportun de rappeler que l'Action catholique n'est pas autre chose que le concours prêté par les laïques à la hiérarchie ecclésiastique dans l'exercice de l'apostolat; et que cette Action catholique a pris naissance avec l'Église et a revêtu récemment de nouvelles formes pour satisfaire plus complètement aux nécessités des temps présents. Or, c'est précisément parce qu'elle est apostolat que non seulement elle procure la propre sanctification qui en est d'ailleurs le nécessaire fondement, mais aussi elle tend à la plus grande sanctification d'autrui au moyen de l'action organisée des catholiques, qui, suivant en tout la direction donnée par la hiérarchie, travaille à dilater dans les nations le règne du Christ. Aussi le but de l'Action catholique est-il très noble, puisqu'il coïncide avec la finalité même de l'Église selon la parole: la paix du Christ dans le règne du Christ.

Mais, bien que l'Action catholique s'étende à tous les fidèles et embrasse toutes les œuvres tendant à procurer la perfection des âmes, il ne s'ensuit pas qu'on doive pour autant supprimer ces associations religieuses qui, dans tous les

1. Nous avons publié en 1936, dans le tract 206, les Lettres *Quae Nobis, Laetus sane nuntius* et *Quamvis Nostra* de S. S. Pie XI sur l'Action catholique. Nous croyons faire œuvre utile en publiant ces trois nouveaux documents.

temps, ont été les champions méritants de la cause catholique et principalement celles qui travaillent sans trêve à procurer l'éducation catholique de la jeunesse et son amélioration spirituelle. Et, ces associations servant considérablement à former dans les âmes, les vertus et les mœurs chrétiennes, l'Action catholique doit en tirer sérieux profit et accroissement. Ce n'est pas non plus un médiocre bénéfice qu'elle retire des associations ayant un but économique-social. D'ailleurs, pour faire disparaître tout motif de doute dans la mesure du possible, Nous voulons ici déclarer et proclamer comme Nous l'avons déjà fait en d'autres occasions, qu'il est nécessaire que tous les groupements (destinés non seulement à conformer leurs statuts et leur but aux préceptes de la religion et aux règles particulières de l'Action catholique, mais aussi à aider leurs associés dans les divers problèmes économiques et dans la pratique de leurs professions respectives) soient, en ce qui se réfère aux buts de l'Action catholique, subordonnés à cette même Action catholique, en collaborant aux œuvres de l'apostolat chrétien. Mais pour ce qui concerne uniquement le problème économique, les associations en question doivent suivre leur méthode d'action, dont elles restent seules responsables.

L'ACTION CATHOLIQUE ET LA POLITIQUE

Il faut éviter avec plus de soin encore que l'Action catholique ne s'entremette dans les partis politiques, étant donné que par sa nature même elle doit rester tout à fait étrangère aux divisions des partis. Mais en portant cette prescription, Nous n'entendons en aucune façon nier aux catholiques le droit d'intervenir dans les affaires publiques; surtout que les catholiques sont obligés, par la loi de la charité sociale, d'agir en sorte que toute la vie de la République se règle sur les principes chrétiens. Aussi, rien n'empêche-t-il les catholiques de s'inscrire à des partis politiques, pourvu du moins que ceux-ci donnent la garantie certaine de respecter les droits et d'observer les lois de l'Église catholique. D'autre part, bien que l'Action catholique, comme Nous l'avons déjà déclaré, doive se maintenir totalement en marge des partis politiques, il est du plus grand intérêt pour le bien commun de la société que les membres de l'Action catholique forment comme une sainte milice pour promouvoir et sauver, en même temps que les intérêts de l'Église, les intérêts des deux sociétés, familiale et civile.

Pour atteindre ce but, il est nécessaire de mettre en pratique les préceptes de la religion catholique, fondement et soutien du progrès public; il est nécessaire que les associés de l'Action catholique se perfectionnent spirituellement par l'exercice des vertus propres de la vie chrétienne. Mais, s'il arrive à l'occasion que les questions politiques portent atteinte aux intérêts catholiques ou à la doctrine morale de

l'Église, l'Action catholique non seulement peut, mais doit interposer son influence, certes sans déployer ses efforts au bénéfice d'intérêts privés ou de partis politiques, mais bien pour la majeure utilité de l'Église et des âmes, à la prospérité desquelles est entièrement lié le progrès du bien public.

Après avoir ainsi brièvement traité de la nature et de la fin de l'Action catholique, il Nous plaît de vous entretenir plus à loisir de la nécessité de préparer le mieux possible le clergé et une élite de catholiques capables de faire en sorte que l'Action catholique réalise les progrès que vous vous êtes noblement proposés.

LA PARTICIPATION DU CLERGÉ

La part qui regarde le clergé dans cette sainte entreprise se déduit de la considération suivante: bien que l'Action catholique, par sa nature même, soit l'œuvre du laïc, elle ne pourrait, sans le travail assidu et diligent du clergé, ni faire les premiers pas, ni avancer, ni produire ses fruits particuliers. Les prêtres doivent diriger les laïques, afin que l'action de ces derniers ne dévie pas du droit chemin et respecte avec la fidélité convenable les normes et les directives de la hiérarchie ecclésiastique. En outre, c'est proprement le ministère des prêtres de former chrétiennement les âmes des membres de l'Action catholique, ceux surtout qui doivent en être les dirigeants (car, seuls, ceux qui ont été constitués par les saints ordres ministres du Christ et distributeurs des dons de Dieu possèdent, par unique mandat divin, les moyens nécessaires pour ce ministère), étant donné qu'on ne peut devenir apôtre si l'on ne possède déjà soi-même les vertus chrétiennes et qu'il est évident que les hommes ne peuvent communiquer aux autres cet esprit chrétien que s'ils en sont déjà personnellement remplis, selon l'adage connu: « On ne donne que ce qu'on a. »

Cette formation chrétienne des âmes, qui doit être principalement œuvre de l'activité sacerdotale, est condition tellement nécessaire que, si elle manquait, non seulement l'apostolat ne pourrait être fructueux, mais il ne pourrait même pas exister du tout. Nous savons bien quelle activité et quel dévouement suppose le travail du clergé pour obtenir ce résultat; mais le prêtre n'est-il pas consacré pour un ministère plein de difficultés et de douleurs? Aussi bien, ces difficultés et ces douleurs ne vont-elles pas sans de grandes consolations. En fait, les prêtres trouveront dans les membres d'Action catholique des collaborateurs fidèles et ardents qui leur seront d'un grand secours dans leurs fatigues apostoliques et pourront atteindre là où, personnellement, le prêtre ne pourrait pas arriver. En outre, bien des jeunes gens appartenant aux cadres de l'Action catholique se sentiront appelés à l'héritage du Seigneur, comme on l'a déjà expérimenté ailleurs. Il en résultera une augmentation de votre clergé,

si restreint malheureusement dans plusieurs de vos diocèses. Nous n'ignorons pas, vénérables Frères, avec quelle sollicitude pastorale vous faites en sorte que vos prêtres se rendent de jour en jour plus aptes à remplir la tâche que l'Action catholique réclame d'eux. C'est à votre zèle aussi qu'on doit de voir plusieurs membres de votre clergé envoyés dans cette Ville Éternelle, siège de saint Pierre, pour connaître de plus près Nos conseils en cette matière. Nous Nous en réjouissons et Nous ne pouvons faire moins que de vous féliciter de cette détermination.

LA PRÉPARATION DES LAÏQUES

Pour ce qui regarde la préparation des laïques qui doivent être membres de l'Action catholique, Nous croyons utile de vous rappeler ce que Nous déclarions dès le début de Notre pontificat, afin que ces laïques d'Action catholique militent aussi dignement et en aussi grand nombre que possible: c'est-à-dire que l'apostolat de l'Action catholique oblige tant les prêtres que les laïques (bien que d'une façon différente), étant donné que nous sommes tous obligés par le précepte commun d'aimer Dieu par-dessus toutes choses et le prochain comme nous-mêmes.

De fait, celui qui aime Dieu ne peut pas ne pas vouloir que tous l'aiment, et celui qui aime véritablement le prochain ne peut pas ne pas désirer son salut éternel et travailler à cette fin. C'est là-dessus, comme sur son fondement, que se base l'apostolat, qui n'est autre chose que l'exercice de la charité chrétienne, laquelle oblige tous les hommes.

Mais, en plus du motif de la charité, l'apostolat chrétien est obligatoire comme actions de grâces rendues au Christ Jésus. C'est pourquoi, quand nous faisons participer les autres aux dons spirituels que nous avons reçus de la largesse divine, nous comblons les désirs du très doux Cœur de Jésus, qui ne veut rien tant qu'être connu et aimé, selon qu'il l'affirme lui-même dans l'Évangile: « Je suis venu incendier la terre, et que veux-je, sinon qu'elle s'embrace? »

En plus de tout cela, les nécessités des temps exigent que, de même que varient les mœurs et les façons de vivre, ainsi le clergé et les laïques établissent opportunément de nouvelles formes d'apostolat chrétien. Aussi, approuvons-Nous volontiers l'Action catholique dans la forme ou vous l'avez instituée.

Que l'apostolat exercé par les laïques soit la forme d'apostolat la plus adaptée aux nécessités de ce temps, Nous en avons fait l'expérience et Nous en avons la preuve quotidienne dans le vaste ministère que Nous exerçons déjà depuis longtemps. L'œuvre des curés et des autres prêtres, si fervente et diligente soit-elle, est insuffisante pour répondre aux grandes nécessités des temps actuels. Aussi convient-il que le clergé s'adjoigne des hommes choisis en aussi grand nombre que possible, qui travaillent à son côté et répandent partout la

semence féconde de la religion. Ce concours, le laïcat le donnera au moyen des associations d'Action catholique.

C'est pourquoi Nous avons appris avec une profonde consolation, par les demandes que vous Nous avez adressées, que vous voulez, selon Notre désir, constituer en Argentine une vaste association de catholiques, réalisée de façon à y trouver la distinction convenable entre les associations d'hommes et de femmes, comme aussi entre la jeunesse masculine et féminine: organisation qui instaure parmi vous le règne du Christ, grâce au fécond apostolat auxiliaire, que, dans tous les domaines de l'activité catholique, les laïques déploieront, sous la sage direction des évêques et aussi des curés, qui sont précisément les « procureurs » des évêques.

L'ADHÉSION DES ASSOCIATIONS AUXILIAIRES

Afin que les forces des catholiques soient entre elles plus intimement unies, vous avez constitué les Juntas (comme on l'a fait louablement ailleurs), à savoir une Junta, qui doit être comme le centre et la tête de toute la nation, des Juntas diocésaines et des Juntas paroissiales, toutes réalisant l'unité de toute l'Action catholique (car dans cette union réside la force de toute société), et renforçant l'obéissance à la hiérarchie ecclésiastique, ce qui constitue un magnifique privilège et une garantie de vie féconde et durable.

Outre cette grande institution que l'on pourrait appeler l'Action catholique officielle, il existe chez vous, comme Nous l'avons dit, d'autres associations dont le but est de promouvoir la piété et la formation religieuse, ou la charité et la bienfaisance: associations que Nous avons, Nous-même, appelées dans une récente occasion les auxiliaires de l'Action catholique comme répondant à plus d'une des finalités de l'Action catholique et pouvant et devant en donner les éléments préparatoires et actifs.

Aussi, vous félicitons-Nous vivement, vénérables Frères, d'employer ces bien méritantes institutions pour aider l'Action catholique: ce qui se réalisera d'autant plus facilement que, comme Nous l'espérons, vous les lierez à l'Action catholique, en disposant opportunément les formes d'adhésion, de façon que ces associations, tout en conservant leur but propre et leurs formes particulières d'organisation, coopèrent efficacement au progrès de l'Action catholique. Enfin, il ne Nous reste plus qu'à vous remercier vivement de tout ce que vous avez fait pour établir l'Action catholique. Et sachant parfaitement que les hommes ne peuvent rien faire de bien, si Dieu ne bénit leur entreprise et n'aide leur travail, Nous vous concédons avec amour dans le Seigneur la Bénédiction apostolique en témoignage de Notre paternelle bienveillance et comme gage des dons célestes, pour vous, vénérables Frères, et pour tous ceux qui vous viennent en secours dans vos sollicitudes pour l'Action catholique.

Formes d'activité de l'Action catholique

Lettre « *Ex officiosis litteris* » de S. S. Pie XI au cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne (10 novembre 1933)

A NOTRE CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Une grande satisfaction Nous a été apportée par la lettre où vous nous manifestez votre sage résolution et celle de l'épiscopat portugais de reconstituer et de fortifier l'Action catholique dans votre noble nation, en y coordonnant toutes les œuvres déjà existantes et en vous conformant aux instructions que Nous avons données, comme en témoigne d'ailleurs le projet de statuts soumis à Notre jugement.

PRÉPARATION DES DIRIGEANTS LAÏQUES

Nous avons agréé aussi votre dessein de commencer une telle entreprise par la préparation de bons dirigeants, car c'est une vérité confirmée chaque jour par l'expérience que de l'habileté des chefs dépend en général le sort des institutions.

Il ne sera certainement pas difficile en ce pays — si riche d'esprit et de traditions catholiques et favorisé récemment d'une façon extraordinaire par la Très Sainte Vierge — de trouver de vrais fidèles pour s'inscrire à la sainte milice du Christ qu'est l'Action catholique. Mais celle-ci ne portera pas tous ses fruits si ses membres ne sont pas formés et guidés par des dirigeants expérimentés et surtout par de bons assistants ecclésiastiques entre les mains de qui se trouve principalement le sort des associations.

Par ailleurs, tout en prévoyant et avec une vraie joie qu'ils seront nombreux ceux qui, suivant l'appel de leurs pasteurs, s'enrôleront dans cette armée apostolique, Nous croyons opportun que, surtout au début, on se soucie davantage de la *qualité* que de la *quantité* des militants. On leur donnera à cet effet une formation diligente et complète, non seulement morale et religieuse, mais aussi apostolique pour en faire des auxiliaires actifs et généreux de la hiérarchie ecclésiastique.

L' APOSTOLAT EST UN DES DEVOIRS INHÉRENTS À LA VIE CHRÉTIENNE

Dans ce but, il sera utile de leur faire bien comprendre — car bien des fidèles l'ignorent encore — que l'apostolat est un des devoirs inhérents à la vie chrétienne; et que l'Action catholique est de toutes les formes d'apostolat, toutes méritantes de l'Église, la plus conforme aux besoins de notre époque qui subit encore les conséquences délétères d'un effort laïcisateur si vaste et si prolongé.

Et en réalité, à les bien observer, ce sont les sacrements du baptême et de la confirmation eux-mêmes qui imposent, entre autres obligations, celle de l'apostolat, c'est-à-dire du secours spirituel au prochain. En effet, par la confirmation, on devient soldat du Christ. Or, qui ne voit que le soldat doit affronter les fatigues et les combats moins pour lui-même que pour les autres? Mais bien que d'une façon moins évidente pour les yeux profanes, le baptême aussi impose le devoir de l'apostolat puisque c'est par lui que nous devenons membres de l'Église, c'est-à-dire du corps mystique du Christ. Entre les membres de ce corps — c'est le cas pour n'importe quel organisme, — il faut qu'il y ait une solidarité d'intérêts, une communication réciproque de vie: « *Multi unum corpus sumus in Christo singuli autem alter alterius membra.* » (Rom., XII, 5.) Un membre doit aider l'autre; aucun ne peut demeurer inactif: chacun reçoit, chacun doit donner à son tour.

Or, tout chrétien reçoit la vie surnaturelle, qui circule dans les veines du corps mystique du Christ — cette vie abondante que le Christ, comme il l'a dit lui-même, est venu apporter sur la terre: « *Veni ut vitam habeant et abundantius habeant* » (Joan., x, 10) — et tout chrétien, en conséquence, doit la transfuser, cette vie, en d'autres qui ne la possèdent pas, ou qui ne la possèdent que dans une trop faible mesure et seulement en apparence.

ON NE PEUT CONCEVOIR UNE VÉRITABLE VIE SANS ACTION

Quand les fidèles auront bien considéré ces vérités fondamentales de la foi, un nouvel esprit, Nous n'en doutons pas, s'emparera de leurs cœurs: une action intense en sera le fruit. On ne peut concevoir, en effet, une véritable vie sans action, l'action étant non seulement une manifestation, mais un coefficient nécessaire et la mesure même de la vie. Dieu veuille que cette Année sainte de la Rédemption — conformément à Nos désirs et à Nos espérances — porte partout un renouvellement, une nouvelle floraison de vie chrétienne. Nous avons une confiance extrême dans le concours qu'y apportera l'Action catholique: Nous la voyons, en effet, avec une grande consolation, s'étendre toujours davantage, et grandir sans cesse en ferveur dans toute les régions du monde catholique, y compris les pays de Missions, pour le bien évident non seulement de l'Église, mais aussi de la société civile.

L'ACTION CATHOLIQUE

Par où l'on comprend aisément que l'Action catholique, comme l'Église dont elle est la collaboratrice directe, n'a pas une fin matérielle mais une fin spirituelle. Il est donc dans sa nature même qu'elle se tienne comme l'Église au-dessus et en dehors des partis politiques, car elle est établie non pas en vue de défendre les intérêts particuliers de tel ou tel groupe, mais pour procurer le vrai bien des âmes en étendant

le plus possible le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les individus, les familles, la société et pour rassembler sous ses étendards pacifiques, dans une concorde parfaite et disciplinée, tous les fidèles qui entendent apporter leur contribution à une œuvre aussi sainte et aussi vaste d'apostolat.

Ceci n'empêche pas toutefois qu'individuellement les catholiques puissent faire partie d'organisations politiques quand celles-ci, par leur programme et leur orientation effective, présentent les garanties nécessaires à la sauvegarde des droits de Dieu et des consciences. Il faut même ajouter que la participation à la vie politique répond à un devoir de charité social, par le fait que tout citoyen doit contribuer autant qu'il le peut au bien commun de sa propre nation. Et quand cette participation s'inspire des principes du christianisme, il en résulte un grand bien non seulement pour la vie sociale, mais aussi pour la vie religieuse.

Aussi, sans faire elle-même de la politique au sens strict du mot, l'Action catholique devra-t-elle préparer ses militants à faire de la bonne politique, c'est-à-dire une politique qui s'inspire en tout des principes du christianisme, les seuls qui puissent apporter aux peuples la prospérité et la paix; elle éliminera ainsi le fait — monstrueux en soi sans pourtant être rare — que des hommes, qui font profession de catholicisme aient une conscience dans leur vie privée et une autre dans leur vie publique.

L'AIDE AUX OUVRIÈRES

L'Action catholique doit par ailleurs s'adonner à bien d'autres formes d'activité. Nous dirons même que son programme ne doit exclure aucun genre d'activité, dès lors qu'elle présente de l'utilité pour la vie chrétienne.

Il en est cependant qui sont urgentes entre toutes, parce qu'elles répondent à des besoins plus étendus et plus pressants; Nous visons ici notamment l'aide aux classes ouvrières: et non seulement l'aide spirituelle — qui doit toujours occuper la première place — mais aussi l'aide matérielle au moyen des institutions qui ont spécialement pour but de réaliser les principes de la justice sociale et de la charité évangélique.

L'Action catholique aura donc soin de promouvoir ces institutions là où elles n'existent pas et de les aider, comme elles le méritent, là où elles existent déjà, tout en leur laissant une responsabilité distincte et autonome dans les choses purement techniques et économiques. Son objectif principal sera que ces institutions s'inspirent toujours des principes franchement catholiques et des enseignements du Siège apostolique chargé par le divin Rédempteur de guider spirituellement les peuples; ces enseignements, Nous les avons donnés, à une époque encore récente, dans l'Encyclique *Quadragesimo anno* et à Notre grande satisfaction, Nous les voyons adopter comme lumière directrice non seulement par

l'Action catholique, en divers pays, mais aussi par des hommes d'État.

En quoi il n'y a rien de substantiellement nouveau, car l'Église, qui a pour chef le divin Ouvrier de Nazareth, n'a jamais mesuré son appui et son assistance maternelle aux ouvriers: c'est elle qui, par la force de sa doctrine, de son action persévérante, les a arrachés aux opprobres de l'esclavage, et qui les a élevés à la dignité de frères de Jésus-Christ. Aujourd'hui, elle va au-devant des multitudes des plus humbles travailleurs avec une sollicitude toute spéciale, non seulement pour les mettre en état de jouir de tous les biens auxquels ils ont droit selon la justice et l'équité, mais encore pour les soustraire aux embûches et aux pernicieux méfaits du communisme, ce communisme qui, avec une diabolique perfidie, s'efforce d'éteindre dans le monde la lumière de la religion, expose en même temps les travailleurs que la religion a réhabilités à retomber, un jour, plus ou moins éloigné, dans le même état d'abjection d'où ils avaient été si laborieusement retirés.

C'est pourquoi l'Église invite tous ses fils, prêtres et laïques et surtout les militants de l'Action catholique, à l'aider dans cette entreprise urgente entre toutes, qui consiste, en présence d'une si terrible menace, à sauvegarder les bienfaits spirituels et matériels apportés par la Rédemption du Christ à toute l'humanité et spécialement au monde des humbles.

Au clergé, Nous répétons d'une façon particulière, l'invitation que lui a déjà adressée l'Encyclique *Quadragesimo anno*, et Nous l'exhortons à s'appliquer sans retard d'un cœur résolu et d'une volonté unanime, à ce travail d'une si urgente nécessité pour le salut des âmes: que parmi ceux de Nos fils qui s'affilient avec un si grand péril spirituel aux organisations socialistes aucun ne puisse alléguer, pour son excuse, qu'il l'a fait afin de pourvoir à son propre intérêt, parce que « l'Église, et ceux qui se proclament les plus attachés à l'Église favorisent les riches, négligent les ouvriers dont ils ne prennent aucun souci ». (Encyclique *Quadragesimo anno*.)

L'ENSEIGNEMENT DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Pour atteindre un but aussi élevé, il faut aussi que les masses du peuple, que l'ignorance religieuse livre trop souvent comme une proie facile aux agitateurs habiles et pervers, puissent apercevoir toujours plus clairement la lumière de la vérité chrétienne qui console toutes les douleurs, dissipe tous les doutes, ennoblit tous les sacrifices, ouvre à toute âme bien disposée les sentiers paisibles de la vertu et de l'espérance chrétienne. Ce sera donc une des toutes premières tâches des organisations de l'Action catholique dans votre noble nation, que de se serrer autour de leurs pasteurs pour les aider efficacement dans l'évangélisation, Nous voulons dire

dans l'enseignement de la doctrine chrétienne: que par des moyens opportuns et appropriés on assure aux enfants l'instruction fondamentale qui devra les guider sûrement pour toute leur vie; qu'aux jeunes gens on s'efforce de faire approfondir toujours davantage et plus parfaitement la connaissance de la doctrine de Jésus-Christ; qu'aux adultes on fasse comprendre toujours plus clairement que l'étude et la méditation des vérités enseignées par Notre-Seigneur Jésus-Christ leur offriront, dans toutes les circonstances de la vie, la lumière, le réconfort et la force dont ils ont besoin.

Ainsi ce généreux *apostolat catéchistique* ouvrira-t-il un champ très vaste à l'activité des bons chrétiens et leur sera-t-il un moyen très efficace de conduire les âmes à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LA BONNE PRESSE, SPÉCIALEMENT QUOTIDIENNE

Une autre forme d'activité à laquelle l'Action catholique en votre pays — et Nous disons même en tout pays — doit s'appliquer avec un soin spécial, c'est celle qui consiste à susciter et à propager la bonne presse, et en particulier la presse quotidienne qui, parce qu'elle est la plus largement répandue, est aussi la plus efficace. Et Nous entendons par bonne presse celle qui n'évite pas seulement tout ce qui est opposé aux principes de la foi et aux règles de la morale, mais qui se fait l'apôtre de ces principes et ces règles. Il n'est pas nécessaire de démontrer quelle est la puissance éducatrice d'une pareille presse: l'expérience nous le montre chaque jour, comme elle montre par ailleurs le mal immense que sème, surtout parmi les jeunes, la mauvaise presse souvent plus répandue que la bonne; car, en cela aussi se vérifie la parole du Christ: « *Filii hujus saeculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt.* » (*Luc.*, XVI, 8.) A la mauvaise presse, il faut donc absolument opposer la bonne presse et mettre en pratique, à ce sujet, le principe antique: *contraria contrariis curantur*.

C'est pourquoi nous exprimons le vœu que grâce à l'Action catholique la bonne presse se renforce dans votre pays, qu'elle s'y multiplie autant qu'il en est besoin, et surtout que les familles chrétiennes reçoivent le journal qui se fait l'écho fidèle des enseignements de l'Église et devient un précieux auxiliaire de celle-ci.

LA CONCORDE EST LA CONDITION INDISPENSABLE DU SUCCÈS

Dans ce but, à cause des grandes ressources que requiert aujourd'hui un journal bien rédigé, et capable de remplacer la puissante presse adverse, Nous estimons que, sur ce terrain aussi, il importe de marcher *viribus unitis*, c'est-à-dire de concentrer les efforts généreux de tous les fidèles autour

d'initiatives d'une utilité générale, en sacrifiant, là où ce sera nécessaire, les intérêts particuliers et régionaux aux intérêts généraux et en faisant tous les sacrifices qu'une matière aussi grave requiert.

La concorde dans les desseins, l'union des forces est même la condition nécessaire au succès de toutes les entreprises de l'Action catholique et de l'Eglise elle-même. N'est-ce pas le vœu de Notre-Seigneur, et comme le testament qu'il a laissé à ses disciples: *Ut sint unum.* (Joan., XVII, 22.) Nous le faisons nôtre, ce vœu du divin Rédempteur, afin que dans votre nation les fidèles comme les pasteurs, oubliant tout ce qui pourrait les diviser dans l'ordre purement temporel, soient unis comme un seul homme en tout ce qui regarde la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Afin que ce vœu et tous ceux que Nous avons précédemment exprimés — ce sont aussi les vœux de votre cœur apostolique, et de tous les évêques du Portugal — s'accomplissent heureusement par la grâce de Dieu, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, à Nos frères dans l'épiscopat, au clergé et à tous les laïques de votre pays, la Bénédiction apostolique en gage des faveurs célestes et en signe de Notre particulière bienveillance et satisfaction pour tout ce qui a été fait et pour tout ce qui se fera en faveur de l'Action catholique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 10 novembre 1933, en la douzième année de notre Pontificat.

PIE XI, pape

La nécessité et les tâches de l'Action catholique

Lettre de S. S. Pie XI à S. Exc. Mgr Perdomo,
archevêque de Bogota (14 février 1934)

A NOTRE CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

LA CONFÉRENCE DE L'ÉPISCOPAT COLOMBIEN

Nous avons reçu votre message affectueux, par lequel, cher Fils, vous vous empressiez, au nom de l'épiscopat colombien, de Nous informer des décisions prises à la conférence de juillet dernier et de Nous donner de nombreux témoignages de vos sentiments de respect, d'attachement et d'obéissance au Siège apostolique. Avec une satisfaction particulière, nous avons constaté que ces très nobles sentiments sont confirmés par le souci qu'ont apporté les évêques colombiens de se conformer pleinement aux instructions que Nous avons transmises par l'intermédiaire de Notre représentant, au sujet de certaines questions qui Nous tenaient grandement à cœur pour le bien de l'Église colombienne.

En Nous réservant de manifester, lorsqu'il le faudra, Notre pensée sur les diverses décisions de la conférence épiscopale qui ont été soumises à l'approbation du Siège apostolique, Nous avons hâte d'exprimer Notre satisfaction de voir les évêques colombiens fermement décidés à consacrer toute leur activité à l'éducation profondément chrétienne des fidèles, à la défense et à l'accroissement de l'esprit chrétien dans la société, au moyen de l'enseignement religieux, et, d'une façon spéciale, grâce à l'institution dans la République tout entière de l'Action catholique. Nous ne doutons pas que l'épiscopat colombien, dont Nous connaissons le zèle et la vigilante sollicitude pastorale, en soit bien convaincu, après tous les enseignements que Nous avons donnés à plusieurs reprises, à commencer par Notre première Encyclique *Ubi Arcano*, de l'utilité et même, allions-Nous dire, de l'urgence de l'Action catholique, au milieu des conditions faites actuellement à l'Église dans les diverses nations.

LE CLERGÉ NE SUFFIT PLUS POUR LUTTER ET POUR
CONQUÉRIR

En effet, en face de l'intense et multiple activité des ennemis de la foi qui cause dans le peuple, spécialement parmi les classes ouvrières et la jeunesse, des ruines lamentables, le clergé ne suffit plus pour lutter seul contre les nombreux propagandistes du mal et les puissants moyens modernes dont ils disposent; d'autre part, son action ne peut s'exercer partout soit à cause de la résistance que lui opposent certains

milieux et certaines personnes, soit parce que sa dignité sacrée elle-même l'empêche de pénétrer là où le besoin est le plus pressant, là où le danger qui menace les âmes est le plus grave.

D'où la nécessité de cette collaboration des fidèles que, non sans une inspiration divine, Nous avons définie: une participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique de l'Église. C'est le précepte même de la charité qui doit inspirer aux laïques d'empêcher par tous les moyens possibles les offenses à Dieu et les dommages spirituels au prochain, car ce n'est pas au clergé seulement, mais à chacun que l'on peut dire: *Mandavit Deus de proximo suo*; et c'est devenu un noble besoin pour tous ceux qui apprécient le précieux don de la foi et en sont reconnaissants envers Dieu, de répandre cette foi et de la réveiller dans les autres âmes, attendu que *bonum est diffusivum sui*. Et plus que jamais en cette Année sainte où l'on commémore la Rédemption, tous les bons catholiques doivent se sentir attirés à s'enrôler dans la sainte milice de l'Action catholique, qui a pour fin de faire jaillir le plus abondamment possible l'onde salutaire de la divine Rédemption et de consolider partout le règne pacifique du Christ Sauveur.

ANTIQUITÉ ET ÉTENDUE DE SA TÂCHE

Et d'ailleurs il ne s'agit pas là d'une nouveauté puisque, ainsi que Nous l'avons fait observer plusieurs fois, l'Action catholique quant à son essence est aussi ancienne que l'Église; elle est déjà louée dans les Saints Livres, elle a été recommandée dès les débuts du Christianisme et à toutes les époques elle se distingua pour la propagation de la foi.

Mais, de nos jours, elle a revêtu des formes nouvelles, assumé des tâches nouvelles en conformité des besoins modernes: elle a déjà été réalisée chez un grand nombre de nations et dans les pays de Mission eux-mêmes; et là où elle a donné des fruits excellents.

Quel que soit leur âge, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent, tous les fidèles sont appelés à y collaborer; car tous peuvent travailler dans la vigne mystique du Seigneur; avec raison elle doit rassembler dans ses rangs et organiser pour le plus grand bien la jeunesse et les adultes des deux sexes et réaliser de plus, des buts spécialisés au sein des diverses catégories sociales d'ouvriers, d'étudiants, de gens d'étude, de professionnels et de membres de l'enseignement.

FORMATION RELIGIEUSE ET MORALE DES LAÏQUES

Il ne sera nullement superflu de signaler que la tâche que l'Action catholique doit en premier lieu remplir parmi les organisations de jeunesse et, dans la mesure où c'est nécessaire, parmi celles des adultes, c'est la droite et complète formation religieuse et morale, basée sur une solide piété, une honnêteté de mœurs éprouvée et un grand amour pour

l'Église et le Souverain Pontife, attendu qu'il ne sera pas possible de procurer une efficace et généreuse coopération à l'apostolat hiérarchique, si ce n'est par des personnes menant une vie chrétienne irréprochable, bien convaincues et éclairées des vérités de la foi, et animées d'un ardent amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et les âmes rachetées par son sang précieux.

Aussi, Nous ne doutons pas que l'épiscopat colombien, persuadé qu'à la base d'une véritable et solide formation spirituelle, bien plus, de la vie chrétienne elle-même, il faut une connaissance sérieuse, et appropriée aux besoins des temps, des choses divines, saura trouver les moyens les plus aptes et les plus efficaces pour que l'instruction religieuse se répande partout et soit donnée à tous comme il convient. Elle est nécessaire à toutes les classes, humbles ou élevées, et elle s'adresse à tous les âges, enfants, jeunes gens et adultes, car « le catéchisme contient tout ce qu'il est nécessaire à chacun de savoir pour servir Dieu, conserver la dignité humaine, remplir tous ses devoirs respectifs, même civils et sociaux; et pour l'homme progressant en âge et en sagesse, le catéchisme lui-même s'élargit, s'étend et embrasse toutes les richesses de la vérité, contenues déjà dans ses premières petites pages, dont il offre une explication toujours plus complète, toujours plus lumineuse, toujours plus satisfaisante concernant tous les besoins de la vie, toujours plus en rapport avec toutes les directions suivant lesquelles la vie s'oriente et s'accomplit. »

Cependant, puisque les jeunes intelligences sont plus promptes à apprendre et à s'assimiler les douces vérités de la foi, et sont, d'autre part, malheureusement plus exposées aux erreurs qui se glissent partout, et plus accessibles encore aux doutes et finalement à la perte de la foi elle-même, l'épiscopat voudra bien réserver principalement ses soins les plus paternels aux jeunes gens, et spécialement aux jeunes étudiants, afin que ceux-ci soient affectueusement rassemblés autour de prêtres ou de catéchistes, spirituellement et scientifiquement bien préparés pour les convenablement éclairer et affermir dans la doctrine catholique, sous toutes les formes et par tous les moyens attrayants que suggère le zèle pour les âmes.

LA MISSION DU CLERGÉ

Pour cette œuvre de formation il est donc nécessaire de préparer, en commençant par les classes supérieures du Séminaire, des prêtres bien instruits sur la nature et les tâches de l'Action catholique, riches d'esprit de sacrifice et d'aptitudes spéciales pour l'éducation de la jeunesse surtout, très dévoués à la Sainte Église et au Souverain Pontife.

L'épiscopat aura ensuite vivement à cœur de choisir parmi eux les meilleurs, de soutenir et de diriger affectueusement

ces éducateurs de tous ceux qui auront à se vouer à la cause de l'Église, aux côtés de la hiérarchie.

Ils devront être l'âme des associations, des sources d'énergie, des animateurs d'apostolat, les représentants de l'autorité des évêques, et tout en laissant aux laïques la direction et la responsabilité des associations elles-mêmes, ils devront garantir la fidèle et constante application des principes et des directives établis par la hiérarchie de l'Église.

Mission certainement difficile qui requiert une grande abnégation et immolation de soi-même, mais bien digne de prêtres *in sortem Domini vocati*, et qui, avec l'aide de Dieu, ne manquera pas de leur procurer les plus grandes consolations, en voyant surgir de leur œuvre tant de nouveaux et parfaits chrétiens, tant de véritables soldats du Christ, prêts à livrer toutes les batailles en faveur du bien.

Et comme récompense et signe encore plus précieux des divines complaisances, ils verront aussi fleurir de nombreuses vocations ecclésiastiques et religieuses parmi les jeunes gens qu'ils auront rapprochés plus intimement du Cœur du Christ.

LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES ET ÉCONOMIQUES

Il ne faut pas craindre que l'Action catholique absorbe ou seulement affaiblisse les vénérables et méritantes associations religieuses qui groupent déjà, avec des résultats évidents, la jeunesse de l'un et l'autre sexe. Au contraire, ces associations, en travaillant au moins partiellement au même but, qui est l'établissement du règne du Christ dans les âmes, comptent parmi les plus précieux auxiliaires de l'Action catholique, avec laquelle elles auront soin de se maintenir en harmonie et en fraternelle collaboration.

De son côté, l'Action catholique ne doit pas se substituer aux organisations économiques et professionnelles qui ont pour but direct et immédiat de s'occuper des intérêts temporels des diverses classes de travailleurs manuels ou intellectuels. Ces associations doivent rester autonomes dans leur domaine et seuls responsables de leur activité les partis politiques formés même par des catholiques.

L'Action catholique, devant se tenir en dehors et au-dessus des partis, ne peut assumer de responsabilités de caractère politique ou économique, ni subir les variations successives des partis. Elle viendra cependant en aide à ces organisations elles-mêmes et leur sera profitable, soit en leur fournissant les meilleurs éléments formés par elle, soit en proposant et en éclaircissant les principes d'ordre supérieur dont ils doivent s'inspirer pour procurer le bien intégral de leurs propres membres, soit en coordonnant l'action de tous pour la défense et le soutien des intérêts suprêmes religieux et moraux, lesquels sont la meilleure garantie de la prospérité, de l'ordre et de la paix sociale.

LA FIN SPIRITUELLE DE L'ACTION CATHOLIQUE

De tout ce que Nous avons dit, il découle clairement que l'Action catholique a, comme l'Église, dont elle est l'auxiliaire, une fin entièrement spirituelle et surnaturelle, qu'elle tend à sauver les âmes et à établir le règne du Christ, et doit, à cet effet, étendre son action dans toutes les directions possibles.

A cause de cela même, elle ne recherche pas seulement le bien individuel, par l'éducation chrétienne de chaque fidèle, mais encore le bien de la société tout entière, et à cette fin elle doit former des apôtres capables de comprendre la sublime mission de l'Église, et décidés à en faciliter la réalisation dans toutes les sphères sociales et dans toutes les manifestations de la vie privée et publique.

Nous ne doutons pas que dans votre nation aussi et dans tous ses diocèses, on ne trouve de nombreux catholiques qui se sentiront honorés de répondre à l'appel des saints pasteurs et de dépenser dans les rangs de l'Action catholique leur énergie, leur autorité et leur influence, pour une fin si bienfaisante et si sainte.

Mais puisque l'avenir est dans les mains des jeunes gens et en particulier des jeunes étudiants, c'est à eux surtout qu'on devra s'intéresser avec le plus de soin afin de susciter en leurs âmes, grâce à une instruction convenable et à la pratique religieuse, ces convictions et ces enthousiasmes pour les grandes et saintes causes de l'Église, qui, tout en étant pour eux leur refuge et leur salut au milieu des passions de la jeunesse, assureront à l'Action catholique d'excellents dirigeants et soldats en vue des conquêtes futures. Il n'est pas suffisant que des centres d'Action catholique surgissent à côté des universités et des écoles secondaires publiques, il faut encore que ces centres se multiplient dans tous les collèges et dans toutes les maisons d'éducation, où précisément les jeunes gens doivent être instruits, préparés pour l'Action catholique et acheminés vers elle, en vue de leur future participation à ses organisations, ce qui sera aussi un beau complément de leur éducation chrétienne.

En attendant, Nous, Vénérables Frères, dans l'espérance que vous voudrez bien accueillir d'un cœur empressé les directives que Nous vous donnons, et les faire observer fidèlement, grâce à vos exhortations et à vos prescriptions, par le peuple confié à chacun de vous, et spécialement par les ministres sacrés, Nous vous accordons à vous tous et à chacun de vous, ainsi qu'à vos fidèles, la bénédiction apostolique, comme témoignage de Notre paternelle bienveillance et gage des célestes faveurs.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 février 1934, en la treizième année de Notre Pontificat.

PIE XI, pape

94. <i>Ce que femme veut</i>	Jeanne TALBOT
95. <i>Répliques du bon sens — II</i>	Capitaine MAGNIEZ
96. <i>Marie de l'Incarnation</i>	R. P. FARLEY, C. S. V.
97. <i>Dimanche vs Cinéma</i>	Chanoine HARBOUR
98. <i>Thaumaturge de chez nous</i>	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i>	XXX
101. <i>Nos premiers Missionnaires</i>	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i>	R. P. LAVEILLE, S. J.
103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i>	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. SP.
104. <i>Répliques du bon sens — III</i>	Capitaine MAGNIEZ
106. <i>Les Retraites fermées</i>	Ferdinand ROY
107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i>	XXX
108. <i>L'Enc. « Miserentissimus Redemptor »</i>	S. S. PIE XI
109. <i>La Langue française</i>	Chanoine CHARRON
110. <i>L'Apostolat</i>	Rodolphe LAPLANTE
111. <i>Répliques du bon sens — IV</i>	Capitaine MAGNIEZ
112. <i>Le Drapeau canadien-français</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i>	XXX
114. <i>La Retraite fermée</i>	Roland MILLAR
115. <i>L'Action catholique</i>	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i>	R. P. E. GAGNON, C. S. C.
117. <i>Le Mois du Dimanche</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118. <i>Pour le repos dominical</i>	D. B.
119. <i>Le Problème de la natalité</i>	Benito MUSSOLINI
120. <i>Montiales Carmélites aux Trois-Rivières</i>	UN AMI DU CARMEL
121. <i>La Femme canadienne-française</i>	Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. <i>L'Ordre Trinitaire</i>	Jean-Félix DE CERFROID
123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien</i>	O. T.
124. <i>Le Sens social</i>	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i>	S. Em. le card. ROULEAU, O. P.
127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i>	S. S. PIE XI
128. <i>La Destinée sociale de la femme</i>	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129. <i>Les Retraites fermées</i>	Dr Joseph GAUVREAU
130. <i>Le B. Albert le Grand</i>	R. P. RICHER, O. P.
131. <i>La Tempérance — I</i>	S. G. Mgr COURCHESNE
132. <i>Les Bénédictins</i>	Dom Léonce CRENIER, O. S. B.
133. <i>La Médaille miraculeuse</i>	R. P. PLAMONDON, S. J.
134. <i>La Première Missionnaire des Religieuses du Sacré-Cœur</i>	R. S. C. J.
135. <i>Mère Bruyère</i>	Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. <i>La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i>	Marguerite BOURGEOIS
137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i>	C.-J. MAGNAN
138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i>	Une Religieuse de Sainte-Croix
139. <i>La Tempérance — II</i>	S. G. Mgr COURCHESNE
140. <i>Le Communisme au Canada</i>	E. S. P.
141. <i>L'Ouvrier en Russie</i>	E. S. P.
142. <i>L'Action catholique</i>	Mgr Eugène LAPOINTE
143. <i>La Russie en 1930</i>	Dr Georges LODYGENSKY
144. <i>Le Scoutisme canadien-français</i>	R. P. Paul BÉLANGER, S. J.
145. <i>L'Aumône</i>	Mgr Charles LAMARCHE
146. <i>Le Monument du Souvenir canadien</i>	L'Hon. Rodolphe LEMIEUX
147. <i>Les Troubles scolaires de la Saskatchewan</i>	R. P. TAVERNIER, O. M. I.
148. <i>L'Offensive soviétique</i>	René HENTSCH
149. <i>Directives à la Jeunesse</i>	S. S. PIE XI
150. <i>L'Heure catholique</i>	S. Exc. Mgr DESCHAMPS
151. <i>Cinquante ans de retraites fermées</i>	R. P. Louis DASSONVILLE, S. J.
152. <i>Les Jésuites en Espagne</i>	XXX
153. <i>Un groupe de jeunesse catholique</i>	Abbé Aurèle PARROT
154. <i>La Sanctification du dimanche</i>	XXX
155. <i>Le Petit Nombre des catholiques</i>	R. P. GIBERT, S. J.
156. <i>Encyclique « Caritate Christi compulsi »</i>	S. S. Pie XI
157. <i>Les Dangers des vacances</i>	Abbé Georges PANNETON
158. <i>La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal</i>	J.-A. JULIEN
159. <i>Le Malaise économique</i>	Nos Evêques
160. <i>Les Saints Jésuites canadiens</i>	R. P. TENNESON, S. J.
161. <i>Les Retraites fermées au Canada</i>	Léo PELLAND
162. <i>Vers la guerre</i>	XXX
163. <i>Les Carrières — I</i>	Mgr PÂQUET — P. L. LALANDE, S. J.
164. <i>L'Année sainte</i>	S. S. PIE XI

165. <i>Les Carrières</i> — II	A. PERRAULT, C.R. — J. SIROIS, N.P.
166. <i>L'Action internationale des sans-Dieu</i>	E. S. P.
167. <i>Les Carrières</i> — III	Dr J. GAUVREAU — A. MAILHIOT
168. <i>Les Carrières</i> — IV	Abbé A. VACHON — A. BÉDARD
169. <i>Encyclique « Dilectissima Nobis »</i>	S. S. PIE XI
170. <i>Le Message de Jésus... Ses sources</i> —I	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
171. <i>L'Héroïque Aventure</i>	R. P. Gérard GOULET, S. J.
172. <i>Les Carrières</i> — V	A. CHAMPAGNE — P. JONCAS
173. <i>La Famine en Russie</i>	CILACC
174. <i>Les Carrières</i> — VI	A. RIOUX — A. GODBOUT
175. <i>Caléchisme abrégé d'Action catholique</i>	Abbé Georges THUOT
176. <i>Le Message de Jésus... Ses sources</i> —II	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
177. <i>L'Eglise de Rome et les Eglises orientales</i>	Abbé J.-A. SABOURIN
178. <i>Les Carrières</i> — VII	E. L'HEUREUX — A. LÉVEILLÉ
179. <i>Un Monastère de Bénédictines au Canada</i>	R. P. Paul DONCEUR, S. J.
180. <i>Les Amicales féminines</i>	Abbé Georges THUOT
181. <i>Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque</i>	S. Exc. Mgr COURCHESNE
182. <i>Causeries religieuses</i>	R. P. BROUILLET, S. J.
183. <i>L'Apostolat</i>	J. SYLVESTRE — A. PROVENCHER
184. <i>Pour le plein rendement des Retraites fermées</i>	E. MATHIEU — M. CHARTRAND
185. <i>Mgr Provencher</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
186. <i>Les Carrières</i> — VIII	E. MINVILLE — A. LAURENDEAU
187. <i>Saint Jean Bosco</i>	P. René GIRARD, S. J.
188. <i>Les Sans-Dieu en Russie</i>	PRO DEO
189. <i>La Retraite fermée et les jeunes</i>	Jean-Paul VERSCHOLDEN
190. <i>Armand La Vergne</i>	XXX
191. <i>Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay</i>	R. P. TENNESON, S. J.
192. <i>La Retraite fermée, œuvre essentielle</i>	Gérard TREMBLAY
193. <i>L'A. C. J. F. groupe les jeunes</i>	Louis BERNE
194. <i>L'Éducation</i>	Mgr Wilfrid LEBON
195. <i>Le Vieux Collège de Québec</i>	P. Jean LARAMÉE, S. J.
196. <i>Les Jésuites et l'humanisme chrétien</i>	Mgr Camille ROY
197. <i>Pacifisme révolutionnaire</i>	Lettres de Rome
198. <i>L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales</i>	Docteur Joseph GAUVREAU
199. <i>Les Jésuites</i>	Abbé Joseph GARIÉPY
200. <i>L'Œuvre des Terrains de Jeux</i>	O. T. J.
201. <i>Sous la menace rouge</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
202. <i>Un quart d'heure au pays du Soleil Levant</i>	Paul-Émile LÉGER, P. S. S.
203. <i>Croisière en U. R. S. S.</i>	Pierre MAURICAC
204. <i>Notre cours classique</i>	Jean FILION
205. <i>Quand le Front populaire est roi</i>	E. S. P.
206. <i>L'Action catholique</i>	S. S. PIE XI
207. <i>Le Cinéma</i>	S. S. PIE XI
208. <i>Le Milieu — Nature et conquête</i>	R. P. Adrien MALO, O. F. M.
209. <i>Les Sans-Dieu à l'œuvre</i>	Commission PRO DEO
210. <i>Sœur Mathilde de la Providence</i>	Marie-Claire DAVELUY
211. <i>Le Catholicisme en face du communisme</i>	Mgr Fulton J. SHEEN
212. <i>Notre régime pénitentiaire</i>	Dr Joseph RISI
213. <i>L'Ordre social chrétien</i>	Cardinal LIÉNART
214. <i>La Mission surnaturelle de l'Action catholique</i>	Abbé Anselme LONGPRÉ
215. <i>Lettre apostolique « Nos es mui »</i>	S. S. PIE XI
216. <i>Le Père Marquette</i>	Alexandre DUGRÉ, S. J.
217. <i>Sur les pas du Frère André</i>	FRÈRE LÉOPOLD, C. S. C.
218. <i>La Mission Saint-Joseph de Sillery</i>	R. P. Léon POULIOT, S. J.
219. <i>L'Espagne dans les chaînes</i>	Gil ROBLES
220. <i>L'Expérience d'Antigonish</i>	Abbé Livain CHIASSON
221. <i>Le Saint Rosaire</i>	S. S. PIE XI — S. S. LÉON XIII
222. <i>Retraites pour collégiens</i>	Abbé A. MIGNOLET
223. <i>L'Impérieuse Mission de la jeunesse</i>	Roger BROSSARD
224. <i>L'Action catholique</i> — II	S. S. PIE XI

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille; port en plus
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal
Téléphone: Amherst 2192